

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE TOULON



Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Délibération portant approbation du règlement budgétaire et financier du SIVAAD dans le cadre du passage à la nomenclature m57

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 29 juin 2023

Transmise au Contrôle de légalité le 10 juillet 2023

Affichée le 10 juillet 2023

Nombre de Conseillers Syndicaux :

En exercice : 90

Présents : 8

Pouvoirs : 0

Excusés : 35

Votants : 8

2^{ème} convocation pas de condition de quorum

L'an deux mille vingt-trois, le 6 Juillet à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, à PUGET VILLE au sein de la Salle Jean LATOUR, sous la présidence de Monsieur Christian TOULOUSE, Président.

Délégués Titulaires Présents	
LA FARLÈDE	PIERRE Henry
PUGET VILLE	HECKMANN Ingrid
RIANS	VANNIER Marie-Thérèse
SAINT MANDRIER	TOULOUSE Christian
SIX FOURS	PASTOR Jean-Philippe – ROSTAGNO Agnès

Délégués Suppléants avec voix délibérative	
PUGET VILLE	BONGIORNO Gérard
RIANS	LEFEVRE Alain

Délégués Suppléants sans voix délibérative	

Pouvoirs	

Absences excusées	
BESSE SUR ISSOLE	BURDY Jeannine
BORMES	PIERRE Véronique
CAVALAIRE	MORTIER Carold
COGOLIN	CERTIER Danielle
EVENOS	CHEF D'HÔTEL Evelyne – ROMERO Jean-François
GASSIN	MARCELLINO Anne-Marie – SIMONI Chantal
LA FARLÈDE	VEBER Jean-Louis
LA LONDE	SCHATZKINE Nicole
LA VALETTE	BAGNOL Luc – RISACHER Alexandre
LE LAVANDOU	GERBE Nicole
LE REVEST	VIZIALE Jean-Marc
MONTFERRAT	MAGNIEN-BONIN Dominique – MARIN Elodie
OLIIOULES	RIGHI Dominique – GARRONE Florence
PIERREFEU	DEGOUEY Françoise – MATTEI Sylvie RAVIGNEAUX Dominique
PUGET VILLE	ROUX Jean-Pierre
SAINT CYR	MANOUKIAN Astrid – ROCHE Jean-Paul LEPACHELET Jacques – GUIROU Pascale
SAINT MANDRIER	DEMIERRE Colette
SAINT TROPEZ	OLLER MOULET Valérie – MILLIER Hélène
SOLLIÈS PONT	RAVINAL Danièle – COIQUAULT Jean-Pierre
SOLLIÈS TOUCAS	PANIGOT Audrey
TOURVES	BOYER Kévin
VIDAUBAN	BRESSAN Michèle – TROTET Elie

Rapporteur : M. TOULOUSE Christian, Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu la délibération N° 20230607-DAG08 en date du 29 juin 2023 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024,

Considérant qu'il est recommandé d'instaurer un règlement budgétaire et financier fixant les règles de gestion applicables au SIVAAD pour la préparation et l'exécution du budget, les modalités d'information sur la gestion de la programmation pluriannuelle des investissements, les modalités éventuelles de gestion des autorisations de programme (AP), des autorisations d'engagement (AE), des crédits de paiement (CP) ainsi que l'information des élus.

Considérant que le présent règlement budgétaire et financier ne pourra être modifié que par l'assemblée délibérante, en fonction notamment des modifications législatives ou réglementaires qui nécessiteraient des adaptations de règles de gestion.

Le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur :

- L'adoption du règlement budgétaire et financier présenté à l'assemblée ce jour

LE COMITÉ SYNDICAL APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Où l'exposé du rapporteur,

- Adopte le règlement budgétaire et financier joint en annexe à la présente délibération

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

Fait ainsi et délibéré le 6 Juillet 2023 à PUGET VILLE.

Pour extrait conforme
Le Président du SIVAAD
Christian TOULOUSE

